

URBAT PROMOTION S.A.S.

47 Quai du Verdanson
34000 MONTPELLIER

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS EXISTANTES OU A EMETTRE AU PROFIT DES
MEMBRES DU PERSONNEL SALARIE ET DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Handwritten signature
POUR CÔTE CONFORME

CADERAS MARTIN
76 Rue Monceau
75008 PARIS

Frédéric MENON
2087 Avenue du Père Soulas
34090 MONTPELLIER

CADERAS MARTIN
76 Rue Monceau
75008 PARIS

Frédéric MENON
2087 Avenue du Père Soulas
34090 MONTPELLIER

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS EXISTANTES OU A EMETTRE AU PROFIT DES
MEMBRES DU PERSONNEL SALARIE ET DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires en date du 27 juin 2008

Aux Actionnaires,
URBAT PROMOTION SAS
47 Quai du Verdanson
34000 Montpellier

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société SAS URBAT PROMOTION et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce.

Votre Président vous propose de l'autoriser à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre. Il lui appartient d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Président s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Président portant sur l'opération envisagée d'attribution gratuite d'actions.

Paris et Montpellier, le 12 juin 2008.

Les Commissaires aux Comptes

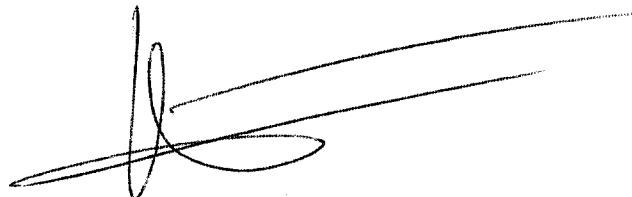
CADERAS MARTIN



Patrick MILON



Jean-Lin LEFEBVRE



Frédéric MENON